

# TOUT SAVOIR SUR LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL 2<sup>ème</sup> CYCLE DU LYCEE CHARLES ET ADRIEN DUPUY – LE PUY EN VELAY

## Concilier les études et la pratique de son sport préféré : le football.

C'est à la rentrée 2000 que la section football a vu le jour au Lycée.

L'établissement, suite à une demande insistante de jeunes joueurs et de leurs parents, a décidé de poursuivre l'expérience menée au collège Lafayette où fonctionne, depuis de nombreuses années, une Section Sportive Premier Cycle, labellisée par la Fédération Française de Football.

Cette section a obtenu le soutien de la Ligue d'Auvergne de football ainsi que celui du District de Haute-Loire. Dès la rentrée 2001, elle a officiellement été reconnue par l'Éducation Nationale comme Section Sportive Second Cycle, la seule du Département.

En septembre 2009, elle a été labellisée au niveau national (45 sections sportives en France).

L'équipe est parrainée par Sidney Govou, vice-champion du monde en 2006, septuple champion de France avec l'Olympique lyonnais et ancien élève du lycée.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Par concours (Voir dossier d'inscription joint pages 4, 5, et 6)

**Mardi 16 Mai 2017 de 8h30 à 16h30** au stade Massot (le Puy en Velay).

Session de rattrapage : **Mercredi 31 Mai 2017 de 8h30 à 12h30** au stade de Taulhac (le Puy en Velay)

Ouvert à tous les jeunes scolarisés obligatoirement licenciés dans un club de Football FFF. (Garçons et filles) à partir de la seconde générale ou professionnelle\*

**\*ATTENTION** : - Depuis la rentrée 2015, en lycée professionnel, les places seront en nombre limité (2 élèves maximum par classe) et les impératifs d'emploi du temps n'autoriseront que l'ouverture d'un seul créneau hebdomadaire : le mardi après midi de 16h à 18h

- L'internat est fermé du vendredi soir au lundi matin.

Le dossier d'inscription au concours d'entrée (ci-joint en pages 4-5-6) peut être demandé au secrétariat du lycée à partir du 1<sup>er</sup> Mars. Il doit être retourné au secrétariat du lycée avant lundi 15 Mai 11h00.

**\*ATTENTION** : Tout candidat qui n'aura pas fourni un dossier d'inscription complet avant cette échéance ne sera pas admis à passer les épreuves du concours.

**AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE LE MATIN DE L'ÉPREUVE**

**ATTENTION** : Le dernier délai d'inscription pour la session de rattrapage est fixé au mardi 30 mai 12h00

L'inscription définitive dépendra de la réussite aux épreuves **et des résultats scolaires.**

Tout élève admis à la section devra signer et respecter la **Charte d'Engagement Sportif Scolaire**, jointe au dossier de rentrée **et conservée par l'élève et sa famille après signature de son acceptation.**

Le dossier de rentrée **COMPLET** (Autorisation Parentale - Signatures de la Charte - Certificat Médical et ECG - Cotisation UNSS : 27€) est à remettre aux responsables de la section sportive lors de la première semaine de la rentrée. Tout élève qui ne sera pas en règle administrative ne pourra pas intégrer la section.

# QUEL PROGRAMME ?

En fonction des sections et des classes de 1 à 4 entraînements de football peuvent être proposés aux élèves.

Les créneaux d'entraînements

LUNDI	MARDI	MERCREDI Matin	MERCREDI Après-midi
11h00-12h30	16h00-18h00	11h00-12h30	16h00-18h00 ou 18h-20h

**Les contraintes d'emploi du temps n'autorisent ni l'ouverture de la section à toutes les filières ni la possibilité de libérer 4 créneaux d'entraînement pour toutes les classes.**

**Attention ! Les élèves inscrits en section Euro et en Latin ne pourront pas s'inscrire en section Foot.**

## Installations à disposition :

- Terrains de foot à 11 (terrain synthétique du stade Massot, stades de Guitard et de Taulhac)
- Salle de musculation de qualité
- Gymnases pour période de football en salle

**Encadrement** : Un responsable technique titulaire du DEF ou du DES assisté de 1 ou 2 éducateurs brevetés d'état et un responsable pédagogique professeur d'EPS au lycée spécialement chargé d'effectuer le suivi scolaire de tous ces pratiquants.

**Le travail scolaire reste, en tout état de cause, la préoccupation principale.**

La promotion 2015-2016 dans la cour du lycée, au pied du totem du lycée



## Challenge Jean Leroy

La section sportive du lycée fait partie des 45 sections labellisées au niveau national. Cela l'autorise à disputer chaque année le Challenge Jean Leroy, superbe compétition de football à 11 organisée conjointement par la Fédération Française de Football et l'Union Nationale du Sport Scolaire.



**L'équipe victorieuse 2 à 1 de Cusset mercredi 25 Novembre 2015 au premier tour du challenge**

## Association sportive

La charte d'engagement scolaire et sportif mentionne que chaque élève doit obligatoirement participer dans l'année à 2 séances minimum de l'AS le mercredi après-midi.



**Équipe de futsal juniors  
championne de France  
Le 31 mars 2015 à Dardilly (Rhône)**



**Equipe de futsal cadets excellence  
4<sup>ème</sup> aux championnats de France  
le 21 mai 2015 à Nice**

# DOSSIER D'INSCRIPTION au CONCOURS D'ENTRÉE

Session 2017

**MARDI 16 MAI 2017**



## SECTION SPORTIVE

De la seconde à la terminale  
Générales et professionnelles

**DOSSIER A REMETTRE AU SECRETARIAT DU LYCEE CHARLES ET ADRIEN  
DUPUY (dûment complété et accompagné des pièces demandées)**

**Avant Lundi 15 mai 2017, 11h00**



DEROULEMENT DU CONCOURS D'ENTREE  
DE LA SECTION SPORTIVE « FOOTBALL »

**MARDI 16 MAI 2017**

**8 h 45**

- Accueil des candidats au stade Massot, Place de la Libération  
au PUY-en-VELAY (proche de la Gendarmerie) , récupération argent cantine, mise en tenue  
dans les vestiaires.

**De 9 heures 15 à 11 heures 30**

- travail par groupes sur le terrain synthétique du stade Massot
- tests physiques – tests techniques

**De 12 heures à 13 heures 30**

- repas pris au Lycée Charles et Adrien Dupuy

**De 13h45 heures à 16h30 heures : terrain synthétique ou pelouse du stade Massot**

- évaluation du niveau de jeu
  - ⇒ jeu réduit (à 5, à 7)
  - ⇒ foot à 11

Prévoir :

\* short (chaussettes), chaussures( moulées obligatoires sur synthétique), protège tibia, etc...

- 1 bouteille d'eau (ou gourde)
- vêtements en cas de pluie (k way, maillots de rechange, ...)
- nécessaire de toilette pour la douche
- **5,00 €** pour le repas de midi (**merci d'avoir l'appoint**)

**N.B. : cette page est à conserver**

Pour les élèves blessés ou ayant une raison d'absence de force majeure (voyage scolaire, brevet blanc...) une session de rattrapage a lieu le

**mercredi 31 MAI 2017 à 8 h 30 au stade de TAULHAC**  
**Dernier délai d'inscription : Mardi 30 Mai 2017 à 12h00**

**Se renseigner au lycée**

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT A RENVoyer AVANT LES DELAIS D'INSCRIPTION**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de Téléphone portable **du Candidat**: \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphones : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la mère : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_

Téléphones (si différents) : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email (si différent) : \_\_\_\_\_

**PERSONNE LOCALE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE HABILITE A PRENDRE L'ELEVE EN CHARGE :**  
Cercler : PERE - MERE - AUTRE (préciser ci-dessous) :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphones : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

**RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES**

Collège ou Lycée actuel : \_\_\_\_\_ Classe de : \_\_\_\_\_

**ORIENTATION ENVISAGEE (cercler) :**

<b><u>Seconde</u></b>	<b><u>Première</u></b>	<b><u>Terminale</u></b>
Générale et technologique	Générale : .....	Générale : .....
Professionnelle : .....	Technologique : .....	Technologique : .....
	Professionnelle : .....	Professionnelle : .....

**RENSEIGNEMENTS SPORTIFS**

Club actuel : \_\_\_\_\_ Poste préférentiel : \_\_\_\_\_

Championnat disputé : \_\_\_\_\_ Catégorie : \_\_\_\_\_

**RENSEIGNEMENTS MEDICAUX**

Blessures antérieures ou autre : \_\_\_\_\_

**JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU FOOTBALL  
OU LA PHOTOCOPIE DE LA LICENCE DE FOOTBALL DE L'ANNEE EN COURS**

**Joindre les bulletins scolaire du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> trimestre**

**OBLIGATOIRE POUR POUVOIR PASSER LES EPREUVES**

Signatures : CANDIDAT PERE MERE AUTRE (Préciser)